

Notice d’information à destination des candidats

Rappel

Date d’ouverture des préinscriptions : vendredi 14 avril

Date limite des inscriptions : mercredi 14 juin

Les frais d’inscription doivent être envoyés par chèque et par voie postale au plus tard le mercredi 14 juin (cachet de la poste faisant foi).

Rubrique à compléter

- 1. Dossier**
- 2. Emploi actuel ou dernier emploi occupé**
- 3. Conditions de recevabilité** (joindre obligatoirement le/les justificatifs)

Pour les personnes cadre ou cadre de l’APCMA ou CMAD ou CMAI ou CRMA ou CMAR exerçant une fonction depuis cinq ans, le modèle d’attestation à joindre peut être téléchargé sur le site artisanat.fr, rubrique « examen aux fonctions de directeur ».

Pour les personnes justifiant d’une expérience de cinq ans dans une fonction de dirigeant de société, d’association ou d’un ou plusieurs services d’une entreprise, joindre les justificatifs. La qualité de cette expérience sera appréciée par le comité de sélection.

- 4. Indiquez l’option**
- 5. Autres informations**
- 6. Modalités diverses**

Cette rubrique permettra la communication de votre curriculum vitae aux membres du jury et aux présidents de chambres ainsi que l’acceptation des modalités de participation à l’examen en cas de désistement, abandon, etc. La notice « modalités d’organisation et de participation à l’examen » peut être consultée sur le site artisanat.fr – onglet services - rubrique « examen aux fonctions de directeur ».

